

## CHENNEVIÈRES

# Carrefour-Nexity : Pourquoi j'ai refusé le permis de construire.

Chères Conflanaises, chers Conflanais,

A la suite de la demande de permis de construire déposée par Nexity le 31 décembre 2024 sur la parcelle Carrefour près de la Place de la Liberté, je tiens à vous informer de ma décision.

En ce début d'année, nous avons échangé à de nombreuses reprises avec Nexity qui a pris en compte une partie de nos remarques et a tenté d'adapter son projet. J'ai souhaité qu'une réunion publique avec les riverains se tienne afin de recueillir les impressions de chacun et de prendre la bonne décision dans l'intérêt de tous.

A l'issue des échanges avec les riverains qui se sont tenus le 3 mars, j'ai pris la décision de refuser le permis de construire à Nexity car, bien que respectueux du PLUI ( Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ), le projet ne répond pas à toutes les attentes que j'ai pour le quartier.

En effet, un nombre de places de stationnement trop faible, une hauteur de constructions trop importante et un nombre de logements ne permettent pas, selon moi, une insertion harmonieuse au sein du quartier Chennevières.

L'arrêt de ce projet prive néanmoins la ville d'une enveloppe de près d'un million et demi d'euros allouée aux travaux de requalification et de modernisation de la place de la Liberté que vous êtes nombreux à plébisciter. Nous allons donc travailler sur des moyens de financement différents pour offrir au quartier Chennevières la vraie place de vie que les habitants méritent.

Laurent Brosse,  
Maire de Conflans-Sainte-Honorine